



N° 10039-2019/1-ACTS/DJA

Date du : 29 mars 2019

Rapport de présentation

OBJET : Arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction de l'économie, de la formation et de l'emploi

PJ : Un projet d'arrêté

Il est proposé, dans le cadre de la réécriture de l'arrêté n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud, en vue de le sécuriser juridiquement et d'en simplifier sa gestion et sa lecture, de rédiger un arrêté par direction.

En effet, la rédaction d'un arrêté par direction permet de faciliter l'accès aux droit des administrés en leur permettant de cibler leurs recherches ainsi que de rendre plus réactives les éventuelles modifications devant intervenir quant au champ des délégations accordées à chacun qui ne seront ainsi plus tributaires des délais de traitement liés à la procédure de regroupement des différentes modifications inter-directions à apporter.

Ainsi, après dix premiers arrêtés concernant la direction des ressources humaines, la direction juridique et d'administration générale, la direction provinciale d'action sanitaire et sociale, la direction de l'équipement, la direction du foncier et de l'aménagement, la direction de la culture, la direction financière, la direction du logement, la direction de la jeunesse et des sports et la direction des systèmes d'information (en cours), il convient de poursuivre le projet avec la rédaction d'un arrêté pour la direction de l'économie, de la formation et de l'emploi de la province Sud.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.